



## DOSSIER

Pages 8 / 9

### **PROJET MAISON DE REPIT,**

par les étudiants de  
l'Ecole des Mines  
d'Alès

## BUDGET 2023

Pages 10 / 11

### **Focus**

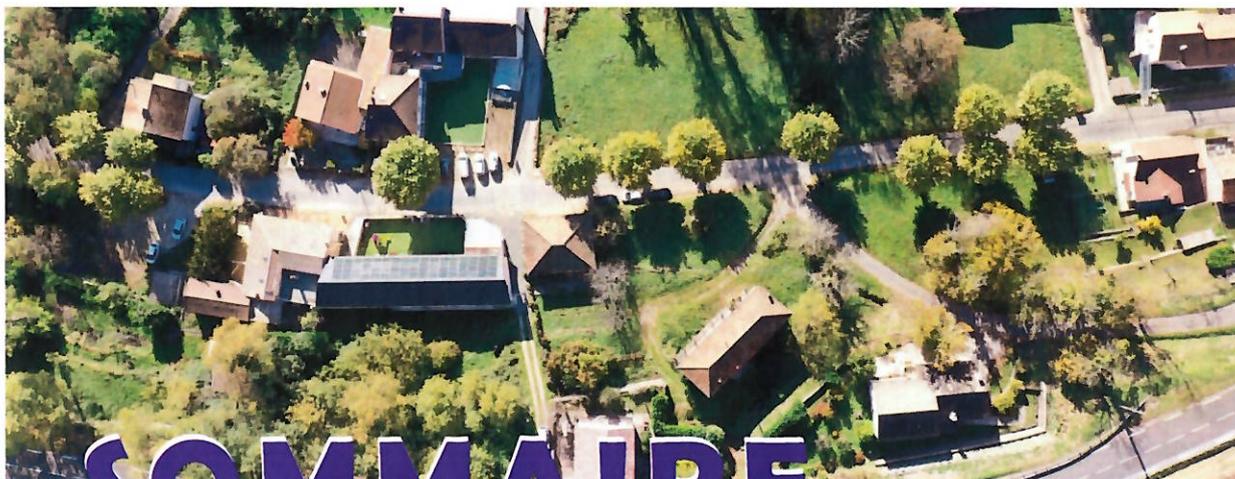
Budget Primitif 2023

## PROGRAMME ABC

Pages 6

### **Biodiversité**

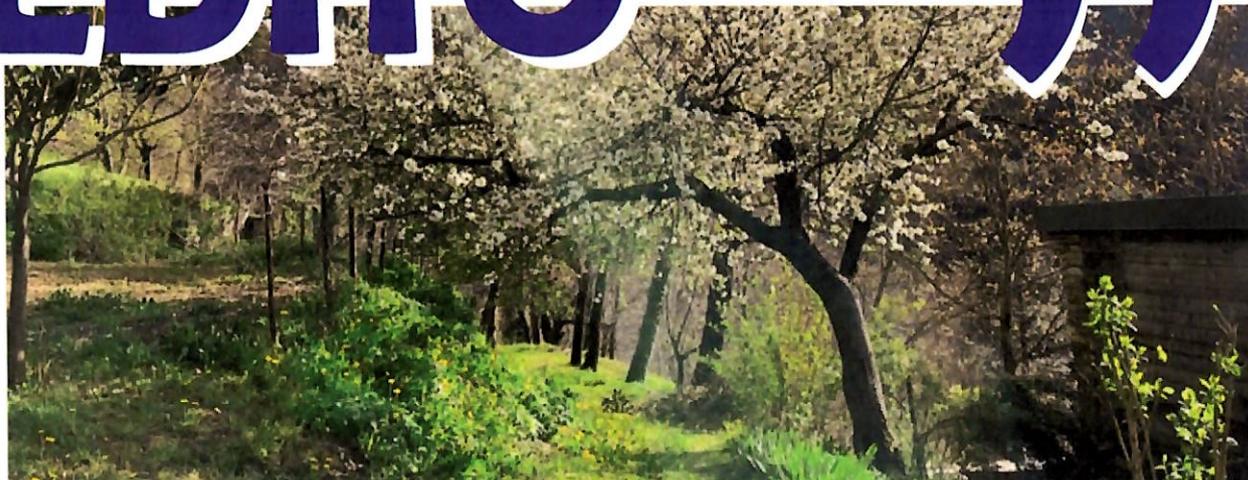
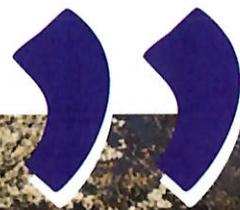
5 axes



# SOMMAIRE

- P.4  
**IMPÔTS**  
Nouvelles obligations déclaratives
- P.5  
**AUTOS MOTOS VÉLOS RETRO**  
Le 9 juillet 2023
- P.5  
**INSTALLATIONS ADDUCTION D'EAU POTABLE**  
Point sur l'existant et projets à venir
- P.6  
**PROGRAMME ABC**  
Axes et pistes d'actions
- P.8 / 9  
**DOSSIER**  
Projet « Maison Monton »  
Centre de Répit
- P.10 / 11  
**FOCUS**  
Budget 2023
- P.12  
**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
Hotel-Restaurant La Rivière :  
Le projet avance
- P.7  
**RECYCLERIE VALLEE LONGUE**  
Bilan de la première année et perspectives
- P.8  
**UN MARCHÉ PRODUCTEUR A SAINT-MICHEL DE DEZE**  
Tous les mardis, à partir de 16h30, parking la Recyclerie

# EDITO



**L**'hiver est fini et j'espère qu'il n'aura pas été trop dur pour vous. Enfin les premières fleurs du printemps et les premières feuilles... Notre paysage change !

Mais tous nos problèmes subsistent avec l'incompréhension et l'ignorance de nos dirigeants. Je ne vous parlerai pas de la réforme des retraites qui traduit bien mon propos.

Une visite chez nous leur ouvrirait les yeux peut être et arrêterait leur mépris.

... Pendant ce temps-là, à Saint-Michel, nous essayons d'avancer avec nos propres moyens et recherches de financements tout azimut.

Tous les projets entrepris, depuis quelques années, vont voir leurs réalisations et concrétisations :

**L'aménagement de la traversée du village avec les travaux d'assainissement** (enfin me direz-vous !)

**La prochaine réouverture de l'hôtel restaurant « La Rivière »**

**Le lancement de l'aménagement des terrains « Verdellhan »**

**L'action de l'Association Foncière Pastorale, etc.**

Nous lançons aussi avec la Communauté de Communes une « Révision Allégée » du Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de corriger cer-

taines points, de faire des adaptations et des allègements pour faciliter vos opérations d'aménagements, de constructions ou d'embellissements.

→ N'hésitez pas à venir nous voir pour vérifier que nous avons bien pris en compte toutes vos doléances.

Enfin, je voudrais vous demander de faire **preuve de civisme** et de ne pas transformer dans le village vos devants de maison, généralement du domaine public, en annexe, dépôts divers. Il en est de même dans certains hameaux où la collection de véhicules/épaves leur donne l'aspect d'une casse automobile.

Nous savons que ce n'est pas une chose facile mais nous devons tous faire un effort et nous sommes là pour vous aider.

Comptant sur vous, je vous souhaite un agréable printemps!

Le Maire, Michel BONNET.



## NOUVEAU ! PROPRIÉTAIRES FONCIERS DECLARATION OBLIGATOIRE

Comme vous le savez, la **taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée en totalité en 2023**. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants, est maintenue.

Afin de permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à **l'article 1418 du code général des impôts**, a été mise en place :

« En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023). »

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont pré-remplies. Il est important de

vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

« Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](http://Gérer mes biens immobiliers) » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le

0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel),

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France Services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

ACTUS DU MOMENT



### TERRAINS VERDELHAN DÉFRICHÉS ET NETTOYÉS !

Bravo à nos employés communaux qui ont nettoyé les parcelles « Verdelhan ». Ces terrains, fraîchement dégagés, derrière l'école, deviendront des jardins partagés. Toutefois, il restera aussi une « séance » de dessouchage afin de rendre le sol cultivable. Le nettoyage des terrains situés autour de la maison « Monton » nous permet de mieux appréhender l'espace dédié à la future Maison de Répît.

### NOUVEAU—TRAVERSÉE DU VILLAGE ET DÉVIATION

Vous avez sans doute remarqué :

- la vitesse des véhicules dans la traversée du village est limitée à 30 Km/h.
- des passages piétons situés au droit du Bertoul, de l'École et en face de l'entreprise Nahën sécurisent les traversées de la rue.
- Un marquage au sol devant l'école permet de réserver deux places pour l'arrêt des bus scolaires. Il en est de

même devant le Bertoul.

**Merci de respecter cette signalisation, son non-respect vous engage.**

La déviation est elle aussi limitée à 70 km/h sur toute la traversée depuis la Pèce jusqu'à la Farge, un panneau de rappel est en place vers le milieu.

La DIR va renforcer cette signalisation en signalant les deux carrefours dangereux. La mise en place de radars pédagogiques, au milieu de la déviation, dans les deux sens est à l'étude.



# AUTOS MOTOS VELOS RETRO, ÉDITION 2023

Au programme rassemblement de voitures anciennes, de motos et vélos d'époque, avec cette année les vélos à assistance électrique (VAE), Vide Grenier, animations autour de la Biodiversité, présentation de l'Association Foncière Pastorale Libre, et repas champêtre...

Comme les années précédentes, les passionnés se retrouveront à Saint-Michel pour passer un agréable moment dans une ambiance festive, mais aussi pour faire une balade au cœur de notre commune. Vous retrouverez également le traditionnel vide-greniers, tout près de l'Espace La Fête.

La présence cette année des vélos à assistance électrique fournis par le programme expérimental porté par la Communauté de Communes (CCCML) sera une première à Autos Motos Vélos Rétro.

Les participants pourront essayer ces vélos électriques, lors de cette journée. Ce nouveau mode de déplacement est en fort développement et constitue une véritable alternative à l'utilisation de la voiture pour de courts déplacements.



Seront aussi présents lors de cette journée deux stands :

- Un stand d'information sur la Biodiversité présentera le plan d'action pour les années à venir de la commune de Saint Michel de Dèze.
- Un stand de l'Association Foncière Pastorale Libre de Saint Michel de Dèze qui présentera son organisation, la carte du périmètre des parcelles de ses adhérents et les services proposés afin que d'autres propriétaires rejoignent l'association.

A midi un repas champêtre sera servi, participation unique au prix de 16 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants.

## INSTALLATIONS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

### Point sur l'existant et projets à venir

#### Avant d'en arriver à Manon des sources !

Ces dernières années, nous avons **finalisé le captage de la Jasse**, avec son périmètre de sécurité aux normes actuelles. Cette source fournit l'eau pour des habitants de la commune moyennant plusieurs réseaux. La canalisation principale qui, depuis le réservoir de 170 m<sup>3</sup> dessert les hameaux d'Ombras, de Saint-Christol, descend vers Sauvegarde traverse le Gardon à la passerelle en fer pour desservir le village.

C'est à partir de la Pèce qu'une canalisation dessert le Rochadel, remplit un réservoir intermédiaire et des pompes poussent l'eau dans la canalisation qui dessert les populations du Limarès, du Villaret et du Mas Soubeyran jusqu'au réservoir final au-dessus du Mas Soubeyran.

C'est aussi à Saint-Christol que se connecte

la canalisation qui dessert Saint-Michel-Le-Vieux, Elzet, Thomet en gravitaire et avec un surpresseur le hameau de la Bastide (équipement mis en service en 2022).

Ce dispositif global apporte toute satisfaction à la population desservie.

**Cependant, dans le contexte climatique de sécheresse actuel et le risque pour certains hameaux d'être en manque d'eau, il est essentiel de prévoir un renforcement de la capacité de nos réserves.**

C'est pourquoi une évaluation de la source du Rocher, située au-dessus de la source de la Jasse, a été entreprise pour consolider notre dispositif.

**Nous engageons une démarche prospective et une réunion publique sera organisée pour en débattre.**

# PROGRAMME ABC

## AXES ET PISTES D'ACTIONS

5 AXES

Au cours d'une réunion de travail entre le Parc National des Cévennes, l'Alepe et la commune de Saint Michel de Dèze, nous avons analysé les différentes propositions des Groupes de travail de la réunion du 13 Janvier 2023. Ces propositions ont été organisées autour de 5 axes correspondant aux différents milieux.



### PROCHAINE ÉTAPE

« Hiérarchiser et retenir des actions réalistes avec notre capacité à financer et à faire.

Une présentation en Conseil Municipal devra valider les axes et les actions retenues. »



### ■ Milieux Forestiers

- **Sensibilisation** avec journal de bonnes pratiques
- **Mobilisation** / Collaboration de partenaires : concilier la gestion du risque incendie et les enjeux de biodiversité
- **Amélioration des connaissances** : cartographie des arbres remarquables et focus sur les espèces associées
- **Sensibilisation / formation** : Information sur les champignons dangereux.

### ■ Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux →

**Mobilisation** / collaboration avec les partenaires : Soutenir la restauration des anciennes prairies et pâtures, veiller à ce que ces actions soient favorables à la biodiversité

→ **Sensibilisation / formation** : Promouvoir les techniques favorables à la biodiversité pour l'entretien des espaces ouverts.

Chantiers & actions concrètes : Créer un plan de fauche communal

### ■ Milieux aménagés, bâtis, jardins

→ **Sensibilisation / formation** : Réaliser un sentier valorisant la biodiversité communale

Chantiers et actions concrètes :

Les OLD compatibles avec la Biodiversité

Préserver la biodiversité des bâtiments

Prévoir des aires de jeux « plus nature »

→ **Sensibilisation / formation** : Réaliser un guide de

bonnes pratiques au jardin. Réaliser des actions de sensibilisation en période estivale. Introduire et renforcer l'axe biodiversité dans les manifestations récurrentes. Sensibiliser les promeneurs aux bons comportements à adopter dans la nature.

### ■ Milieux aquatiques et zones humides

→ **Amélioration de la connaissance**

Réaliser un inventaire des points d'eau naturels ou artificiels. Information des riverains sur la bonne gestion des rives.

Chantiers et actions concrètes : Promouvoir les économies d'eau pour ne pas avoir à impacter plus les zones humides. Préserver et sensibiliser la population sur l'écrevisse à pattes blanches. Information et chantiers collectifs (si possible) sur les plantes exotiques envahissantes. Création et entretien des mares.

→ **Mobilisation/ collaboration des partenaires**

Gestion des conflits d'usages potentiels

### ■ Actions générales et transversales

Chantiers et actions concrètes : Calendrier des actions

## MATHIEU MOREAU, UN RENFORT POUR L'AFPL



Actuellement en licence professionnelle « **Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux** » (GENA) au sein de Sup Agro Florac, ce passionné d'agriculture, de pêche et de chasse, est ravi d'être en Lozère : « la Lozère est pour moi une **superbe découverte culturelle** ».

Originaire de la Vienne, ces formations lui font découvrir divers territoires. Âgé de 20 ans, « j'ai commencé mon apprentissage agri- environnemental par un Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, puis un BTS Gestion et Protection de la Nature ».

**Stagiaire au sein de la commune de Saint-Michel-de-Dèze pour l'Association Foncière Pastorale Libre**, il aura pour objectifs :

- la caractérisation des terrains et l'évaluation de leurs potentiels agricoles et forestiers,
- le développement de l'association (AFPL) à compter du 27 Mars au 31 Août 2023
- ainsi que la finalisation de la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

La formation GENA m'a apporté des **connaissances techniques** par les projets menés tout au long de l'année, de la réalisation de diagnostic d'exploitation agri-environnemental à la réalisation d'une étude sur les pratiques Sylvopastorales du territoire des Causses et Cévennes.

**Bienvenue Mathieu !**

Merci de lui réserver le meilleur accueil, il se tient à votre disposition pour vous rencontrer durant ces 5 mois de stage.

## COMMUNICATION À SAINT-MICHEL-DE-DÈZE UNE SOLUTION DÉVELOPPÉE POUR LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS



DÉCOUVREZ L'APPLICATION ILLIWAP

Ce système a été développé pour les communes. Il permet d'informer en quasi temps réel ses administrés en matière d'agenda pour les événements à venir, de toutes informations utiles telles que fermeture d'une route, d'un pont, de crues ou encore de vent violent, etc. C'est aussi un outil qui vous permet de faire remonter à la mairie des informations que vous constatez comme par exemple un nid de poule sur une route qui présente un danger.

**La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CCCML)** a négocié pour ses 19 communes la possibilité pour celles qui le souhaitent d'installer l'application ILLIWAP.

C'est une application citoyenne de référence du territoire Français. Elle permet de répondre à 3 besoins essentiels pour la gestion communale de la communication citoyenne et de la relation usagers :

### ■ Informer et alerter au quotidien

Communiquer en temps réel avec les habitants grâce à l'envoi de notifications push,  
Alerter tous les porteurs de l'application illiwap présente sur le territoire grâce à des messages géolocalisés,  
Diffuser les alertes SMS aux habitants situés sur certaines zones à risques,

Créer un lien de proximité avec les citoyens en leur donnant la parole via « la boîte à idées »,

### ■ Développer l'attractivité du territoire

Fédérer les habitants, créer du lien social et promouvoir nos missions et nos actions en tant qu'élus grâce à l'agenda mutualisé,

### ■ Favoriser la participation citoyenne

Inviter les administrés à participer à l'amélioration de leur cadre de vie en utilisant le « signalement citoyen »  
Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants en les impliquant sur différents projets menés par la commune via des sondages,

Développer le marketing territorial et notamment l'attractivité du territoire via des points d'intérêt qui permettent de mettre en avant tous nos atouts.

### Comment Faire?

➔ Télécharger l'application sur votre mobile/ordinateur



## PROJET : « MAISON MONTON » CENTRE DE RÉPIT

### DEFINITION :

Le répit vise à soutenir et accompagner les personnes malades, en situation de handicap ou de dépendance et leurs proches aidants.

Un séjour de répit par définition est un séjour offert à une personne non autonome avec ou sans son aidant familial, pour permettre au proche aidant de se reposer.

*En 2022 nous avons confié à trois étudiants de l'École des Mines d'Alès le projet de rénovation / réhabilitation de notre Hôtel Restaurant « La Rivière ».*

*Leurs travaux ont fait l'objet d'une présentation à la commune de Saint-Michel-de-Dèze puis lors de la soutenance à l'École des Mines devant un jury constitué, d'enseignants, de techniciens et d'élus communaux venus écouter « leurs stagiaires ». Ils ont reçu les félicitations du jury et ont été classés premiers.*

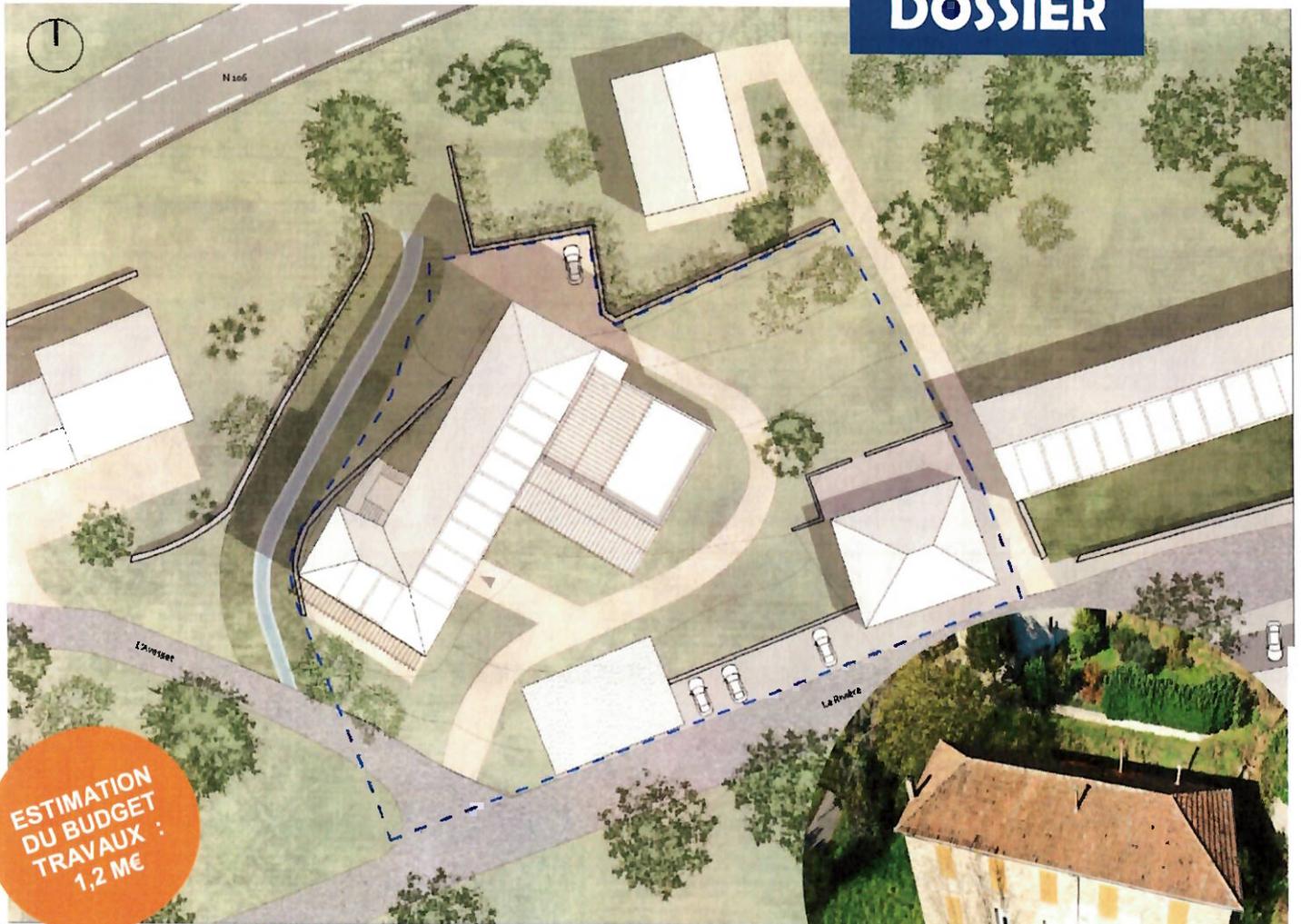
Fort de l'expérience réussie avec l'École des Mines, nous l'avons renouvelée cette année 2023, avec le projet de Maison de Répit « Maison Monton » dont le nom sera en son temps débattu.

Pour ce faire, nous avons accueilli trois étudiants, Léa, Floryne et Mathieu.

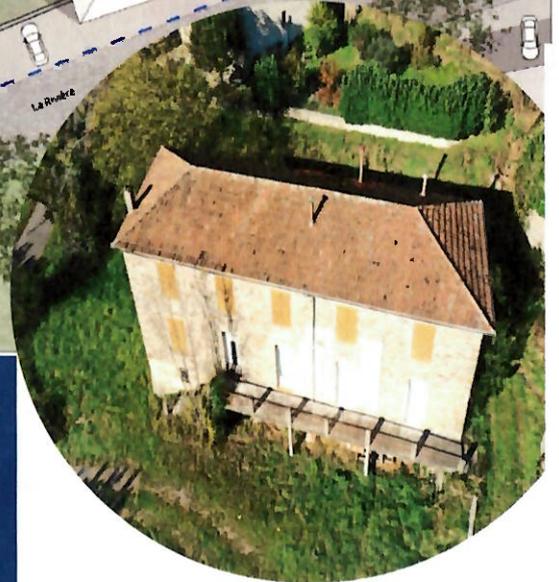
Cette réflexion a porté sur la rénovation de la Maison Monton, la définition des espaces nécessaires, la validation du bâtiment existant, la définition d'un projet cohérent prenant en compte les spécificités liées à la psychiatrie, aux normes de ce type d'établissement, etc...

Le travail d'étude a particulièrement porté sur les éléments techniques du bâtiment, sur les caractéristiques thermiques et sur la dimension architecturale du projet, tenant compte de l'environnement du village.

La présentation de cette étude technique a eu lieu en réunion publique le 13 avril dernier à 15h à la salle polyvalente, réunissant une trentaine de personnes ravies d'assister à la naissance d'un tel projet, vecteur de développement économique pour notre village avec un potentiel de création d'une quinzaine d'emplois.



ESTIMATION  
DU BUDGET  
TRAVAUX :  
1,2 M€



## LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA COMMUNE !

En nous livrant le fruit de leur réflexion pour la faisabilité d'un tel projet, nos 3 étudiants ont opté pour :

- La préservation de la maison, pour le patrimoine et pour éviter la démolition qui est couteuse,
- Des extensions pour tenir compte des besoins de l'activité de séjours de répit,
- Une isolation par l'extérieur, très efficace thermiquement, afin d'éviter de perdre des mètres carrés.



Nous tenons à féliciter **Léa Mendez, Floryne Louis-Delmas et Mathieu Delay** pour cette étude de grande qualité, leur engagement et la pertinence de leurs propositions.

**Le Docteur William Alarcon**, psychiatre de l'Association Éducative du Mas Cavillac, exploitant potentiel du projet, a suivi la restitution avec beaucoup d'attention.

Il a apporté des précisions sur les pathologies des résidents, la durée des séjours, les activités récréatives envisagées, etc.

Cette présentation a le mérite de **rendre réaliste et crédible ce projet** de maison de Répit.



# BUDGET 2023

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

BUDGETS	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION	DEPENSE	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
PRINCIPAL	325 482 €	494 127 €	168 645 €	618 971 €	522 664 €	-96 307 €
EAU	54 450 €	58 389 €	3 938 €	250 189 €	307 782 €	57 593 €
RESEAU DE CHALEUR	26 225 €	29 883 €	3 658 €	7 161 €	8 151 €	990 €
PHOTOVOLTAIQUE	37 802 €	47 875 €	10 073 €	28 582 €	40 710 €	12 128 €
CCAS	4 661 €	7 015 €	2 354 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>448 620 €</b>	<b>637 288 €</b>	<b>188 668 €</b>	<b>904 903 €</b>	<b>879 307 €</b>	<b>-25 596 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2023

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité.

Le 15 mars dernier, Nous avons évoqué avec vous les orientations budgétaires pour les travaux d'investissement à prévoir sur l'année 2023 et également sur les exercices suivants.

Ce budget doit être voté avant le 15 avril de l'année et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours suivant son approbation.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section **Fonctionnement** et une section **Investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée à l'équilibre :

→ **RECETTES = DEPENSES**

Le budget communal se compose du budget principal et des quatre budgets annexes, l'eau/assainissement, le réseau de chaleur, le photovoltaïque et le CCAS.

# LES BUDGETS PREVISIONNELS

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PRINCIPAL	458 465 €	458 465 €	1 390 295 €	1 390 295 €
EAU	60 068 €	60 068 €	875 696 €	875 696 €
RESEAU DE CHALEUR	44 204 €	44 204 €	34 650 €	34 650 €
PHOTOVOLTAÏQUE	46 730 €	46 730 €	57 553 €	57 553 €
CCAS	9 550 €	9 550 €	- €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>619 016 €</b>	<b>619 016 €</b>	<b>2 358 194 €</b>	<b>2 358 194 €</b>

**Au-delà des tableaux ci-dessus, regardons plus précisément, quelques actions essentielles :**

► **La traversée du village se présente en 2 chapitres :**

## 1<sup>er</sup> chapitre

Les réseaux d'eau et assainissement ↘ 848 763€

- Une partie AEP Alimentation Eau Potable ↘ 157 723€
- Une 2<sup>ème</sup> partie Assainissement ↘ 691 040€

Subventionné par l'Agence de l'eau, le Département pour un montant de 550 861€ avec un reste à charge initial de 297 902 €, auquel il faut retrancher les excédents 2022 de 57 593€ et autres financements pour 64 233 €

**Le reste à charge final pour la commune sera donc de 176 075 € qui fera l'objet d'un emprunt.**

## 2<sup>e</sup> Chapitre

la traversée du village, les murets, la place du village, l'éclairage public, le revêtement des voies de circulation ↘ 1 055 896€

Subventionné par :

- l'Etat au moyen de 2 DETR (Dotations Etat) :
  - Une première de 254 163€
  - Et la seconde, en attente de confirmation de 269 885€,
- la Région pour un montant global de 197 794€
- le Département pour un montant de 86 990€
- le Parc National des Cévennes pour un montant de 4 000€

**Le reste à charge pour la commune sera financé pour partie par l'excédent budgétaire 2022 et par un emprunt de 206 683€.**

► **Les voiries sur le programme Contrat territorial 2022/2025**

Travaux financés à 40% pour un montant de travaux de 80 001€  
Reste à charge communal ↘ 48 000€

► **La création d'un studio en Rez de jardin Maison Bruguière + escalier d'accès**

Coût total 70 012€ financé par l'Etat et le Conseil Départemental à hauteur de 52 202€  
Reste à charge communal ↘ 17 810€.

## TRANSFERT DE COMPE-TENCES

Les directives gouvernementales ont décidé que le transfert des compétences eaux devra être réalisé au plus tard en Janvier 2026.

A cette période-là, l'ensemble du compte communal de l'eau sera donc transféré à la Communauté de Communes CCCML.

Ce transfert concernera :

- les charges y compris les emprunts,
- les recettes des consommations de chaque administré.

De fait la commune n'aura plus à supporter dans ses comptes le montant des annuités des emprunts liés au budget de l'eau.

## HOTEL-RESTAURANT LA RIVIERE, TROUVER UN REPRENEUR



L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour notre hôtel-restaurant La Rivière a été publié en tout début d'année par « Relance » (structure en charge de promouvoir les affaires à reprendre et de mettre en relation offreurs et futurs preneurs). A ce jour nous avons reçu 12 demandes de renseignements et 2 candidatures fermes.

Conformément à l'Appel à projet, un comité d'agrément de l'AMI, composé de membre et/ou représentants du/de :

- Conseil Municipal
  - Dispositif Relance/Occtav,
  - la CCI de Lozère
  - l'Agence de développement territorial « Lozère Développement »,
  - la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère
- Ce comité est chargé d'étudier et d'analyser l'ensemble des candidatures et de retenir le meilleur projet. Nous vous tiendrons informés.

Plus d'un an déjà que la **Recyclerie Vallée Longue** a ouvert ses portes dans l'ancien Restaurant de St-Michel-de-Dèze.

Ce beau projet a pu voir le jour grâce à **M<sup>me</sup> Brigitte Botcazou** qui a su fédérer autour d'elle une équipe de bénévoles, sensibles à l'impact environnemental de notre façon de consommer. Sans eux tout ceci n'aurait pas été possible!

Nous remercions la mairie qui nous a permis l'ouverture de ce lieu de rencontre au cœur du village.

Un grand merci aux visiteurs, qui, de plus en plus nombreux, ont la volonté d'acheter en seconde main. En une année, nous avons, ensemble, réduit le poids des déchets de plus d'une tonne!

Les prix des articles proposés dans notre Recyclerie sont libres.

**Votre contribution permet à l'association de fonctionner, de vous accueillir dans un espace agréable et chauffé et de pouvoir envisager des projets plus ambitieux :**

- Nous aimerions engager une personne pour renforcer l'équipe des bénévoles qui ont donné 957 heures de leur temps libre cette année,
- Nous allons faire coudre des sachets en tissus récupérés, lavables et réutilisables. Ils seront présentés en dépôt-

vente et à prix coûtant, ce serait une bonne alternative aux sachets en papier et autres contenants.

- Nous organisons une fête le samedi 3 juin :

↳ Des stands d'information présenteront l'impact de l'industrie du textile sur notre environnement,

↳ Des artisans présenteront des réalisations avec des tissus issus de collecte et vous proposeront des ateliers de transformation et un film débat.

↳ Un défilé de mode participatif vous invitera à démarrer une soirée festive.

Nous proposons à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre l'équipe des bénévoles pour animer les permanences, faire le tri et du rangement et de passer tout simplement un bon moment, car oui, c'est aussi devenu un nouveau lieu de rencontre dans notre village.

**La boutique est ouverte :**

- Les mardis et samedis de 16.00 à 19.00 heures.
- Tous les premiers mercredis de chaque mois, de 13.30 à 16.30 heures, vous pouvez venir réparer vos appareils électriques. Un intervenant du Pétassou, vous aidera à les remettre en état.

## RECYCLERIE VALLÉE LONGUE BILAN & PERSPECTIVES



**Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vêtements, accessoires, livres, jouets et jeux au magasin pendant les heures d'ouverture.**

Nous ne pouvons récupérer les meubles, l'électroménager et tout autre objet volumineux, mais nous proposons de vous aider à trouver un repreneur par le biais de notre réseau.

Pour plus d'information, toute l'équipe de la Recyclerie vous invite à passer le seuil de sa boutique.

## MARCHÉ PRODUCTEURS LOCAUX A SAINT-MICHEL-DE-DEZE

En synergie avec la recyclerie et la soirée  
pizzas du Bertoul Cévenol

Bonjour,  
Je me présente, je suis Carole Morizet, ancienne paysanne du Vaucluse, j'ai atterri aux Taillades il y a 5 ans et je suis bénévole à la Recyclerie Vallée Longue de Saint-Michel de Dèze.

J'ai pris l'initiative de **proposer un marché producteurs** à la mairie de Saint-Michel-de-Dèze et celle-ci a répondu positivement, un grand merci à eux !

J'ai contacté quelques paysans du coin (j'en connais très peu pour le moment) et certains d'entre eux ont immédiatement répondu présents et je les en remercie.

**Monter un projet de toutes pièces sans savoir si cela va fonctionner n'est pas évident.** Personnellement, pour en avoir fait pendant des années, je sais que ce genre de marché fonctionne très bien surtout avec les gens qui travaillent et qui s'arrêtent en rentrant du boulot.

**A partir du 6 juin et jusqu'au 26 septembre 2023 aura lieu un marché producteurs tous les mardis soir de 16h30 à 19h30.** Ce marché se fera sur la parking de la recyclerie (anciennement Restaurant la Rivière).

vous ne trouverez sur ce marché **que des producteurs locaux.** Pour le début, il y a aura des maraîchers, des produits transformés, du miel, des sorbets, le cochon de Romain Bastide, etc.

**Nous avons choisi le mardi pour le marché car la recyclerie est ouverte et le Bertoul propose des pizzas en fin de journée.**

Tout ceci devrait dynamiser le village et aider quelques producteurs locaux.

En espérant vous y voir nombreux, n'hésitez surtout pas à en parler autour de vous un maximum. Un grand merci à tous pour votre participation.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CÉVENNES AU PONT LONGUE

# vélo À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

**LE TESTER,  
c'est l'adopter !**

Résident de la Com. Com.  
**RÉSERVEZ\* VOTRE VAE**  
4 semaines sur  
<https://cevennes.communales.com/le-velo-vae>

**OÙ et QUAND le récupérer**

Saint-Étienne-Vallée-Française / Vendredi matin  
Sabote-Croix-Vallée-Française / Vendredi  
Saint-Germain-de-Collbarts / Vendredi  
Le Collat de Dèze / Mercredi matin  
Le Pont de Montvert / Lundi matin  
Vialas / Lundi matin

\* Mise à disposition avec participation aux frais d'exploitation et une caution.

CONSEILLER NUMÉRIQUE  
France services

A votre service,  
sur votre territoire pour  
une meilleure autonomie  
avec le numérique

St Michel de Dèze - "au tiers lieu"  
Mardi de 9h/12h Après-midi sur rdv

Relais de l'Espinass - "Épi de Mains"  
Mercredi et jeudi de 9h30 à 18h30

Vialas - "Vivre à Vialas"  
Vendredi de 9h/12h Après-midi sur rdv

Renseignements et/ou prise de rendez-vous :  
Isabelle Geoffroy  
☎ 07 83 44 71 27  
✉ [numerique@epidemains.org](mailto:numerique@epidemains.org)

NOUVEAU V.A.E.  
RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI

NUMÉRIQUE

**Samedi 13 mai**

- ▶ **AG Cévennes Durable** –10H00 (Salle polyvalente)
- ▶ **Fête de la forêt**—9h30/18H00 (Barre des Cévennes)

**Mercredi 24 mai**

- ▶ **Conseil Municipal** (Salle polyvalente)

**Jeu 25 mai**

- ▶ **Conseil Communautaire**

**Jeu 1<sup>er</sup> juin**

- ▶ **Encombrants** (prise de RDV obligatoire)

**Samedi 3 juin,**

- ▶ **Fête de la Recyclerie**

**Dimanche 4 juin,**

- ▶ **Commémoration du combat de la Rivière**

**Mardi 6 juin**

- ▶ **Marché Producteurs** -16H30/19H30 (Parking de l'Hôtel Restaurant La Rivière) Tous les mardis du 6 juin et jusqu'au 26 septembre 2023

- ▶ **CONSEILLERE NUMÉRIQUE : Tous les mardis de 9h00 à 12h00 et l'après-midi sur RDV**

**Dimanche 9 juillet**

- ▶ **AUTO MOTOS VELO RETRO**

**Jeu 27 juillet**

- ▶ **AG de l'Association Foncière Pastorale Libre**

**DERNIÈRE MINUTE**

**Le Programme du Syndicat des hautes Vallées Cévennoles** propose tout un ensemble d'actions autour de la thématique **Forêt Biodiversité** dans différents lieux répartis sur son territoire.

Ce programme est riche en diversité de sujets et très dense, pour tout connaître aller sur le site **Biosphera** :

<https://www.biosphera-cevennes.fr/nos-evenements/>

**NAISSANCES**



**Aurélie**, Emilie LEVEQUE et Jean-Joseph BOUQUET installés en 2022 à la BERTRESQUE, sur la Commune de Saint-Michel-de-Dèze vous font part de la naissance de leur fille, **Elia**, le **11 mars 2023**.

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à Elia, Aimée BOUQUET

**DÉCÈS**



Maryse MAS nous a quittés le 26/04/2023 à l'âge de 86 ans.

Fille de Paul et Blanche DESSAILLEN qui ont passé la dernière partie de leur vie dans le village et après une carrière à Marseille pour l'essentiel, Maryse dès la retraite est revenue vivre dans le mas familial au Mas Soubeyran avec son mari décédé au Collet de Dèze.

Elle a intégré les associations et participé à la plupart des manifestations organisées par la commune. C'était toujours un agréable moment que de discuter avec elle, toujours souriante, toujours prête à rendre service Maryse aimait à raconter la vie d'avant et surtout les liens familiaux qui unissent bon nombre de familles de la commune.

Nous garderons d'elle l'image d'une très belle personne. Toutes nos condoléances à la famille.



Colette SAUMANT nous a quittés le 05/05/2023 à l'âge de 86 ans.

Fille de Mme LARGUIER/BASTIDE institutrice de l'école de Saint Michel de Dèze qui a été aussi secrétaire de Mairie à Saint Privat de Vallongue et à Saint Michel de Dèze, a accompagné bon nombre d'enfants du village durant les années 1955/1963. Tous ces enfants se souviennent de Colette belle et jeune étudiante venant voir sa maman à l'appartement au dessus de l'école. Colette a fait sa carrière dans l'enseignement comme professeur de Français principalement à la Grand-Combe et c'est durant cette période qu'elle a connu Michel SAUMANT son futur mari.

Nous garderons d'elle l'image d'une très belle personne. Toutes nos condoléances à la famille.

**PROXIMITÉ**

**Accueil Mairie — Horaires d'ouverture**

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

**Permanence du Maire** : Prenez rendez-vous. **TEL : 04 66 45 51 83**

**Conseils Municipaux** : Les comptes-rendus sont accessibles sur [www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr) et affichés en Mairie.

**Les informations d'urbanisme sont également affichées en mairie.**

**DECHETTERIE**

**Saint Privat de Vallongue : TEL : 04 66 31 97 27**

- **Octobre à mai** : Mercredi 9h -12h / 13h30—17h30 / Samedi : 9h—12h / 13h30—17h
- **Juin à septembre** : Mercredi & Vendredi : 15h—19h / Samedi : 9h—12h / 15h—19h